



Observatoire du FTTH

Analyse trimestrielle : 3^{ème} trimestre 2020

Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>

<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>

Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et d'avoir ainsi des données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.
- En conséquence, le taux de couverture de certaines communes ou territoires a pu baisser de façon parfois significative sur certaines communes entre la fin 2019 et le début 2020, bien qu'en réalité le nombre de prises construites augmente pourtant continuellement.

Métropole du Grand Paris

T3
2020

3.815.182 locaux
raccordables en FTTH

Taux de couverture :
90%

Variation du trimestre :
+1,5%

L'objectif fixé de **100%** de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain reste atteignable si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



L'augmentation du taux de couverture est à son niveau le plus bas, témoignant d'un trimestre peu productif. Toutefois, il est difficile d'en isoler les causes, le troisième trimestre étant en général le plus faible de l'année (probablement en raison des congés d'été). Pour référence, l'augmentation était de +1,8% en 2019 pour le troisième trimestre.

Aussi, et comme pour le 2^{ème} trimestre, il est difficile de constater un effet lié à la crise sanitaire, d'autant qu'à mesure que l'on s'approche de la couverture complète, les raccordements restants seront plus compliqués à réaliser.

Territoires

T3
2020

5 territoires sont
aujourd'hui couverts à
plus de 90%

On constate un rattrapage entre Est et Ouest, où un territoire comme Grand Paris Sud Est Avenir est assez proche des territoires qui sont situés dans le département des Hauts-de-Seine par exemple.

↑ Progression maximale :
+ 5,9%

La plus forte progression concerne les territoires de Grand-Orly Seine Bièvre et Paris Terres d'Envol sur lequel le taux de locaux raccordable est passé de 76% à 81,9% sur le trimestre écoulé.



Comme au second trimestre, la progression à l'Ouest de la Métropole est inférieure aux autres territoires. Le rattrapage est ainsi normal à ce stade du déploiement, même s'il subsiste de fortes disparités selon les territoires.

Pour ce trimestre, Est Ensemble est le territoire le moins bien desservi avec 76,7% de locaux raccordables, une performance en nette baisse comparée au trimestre précédent (+6% pour le T2 2020)

Communes

T3
2020

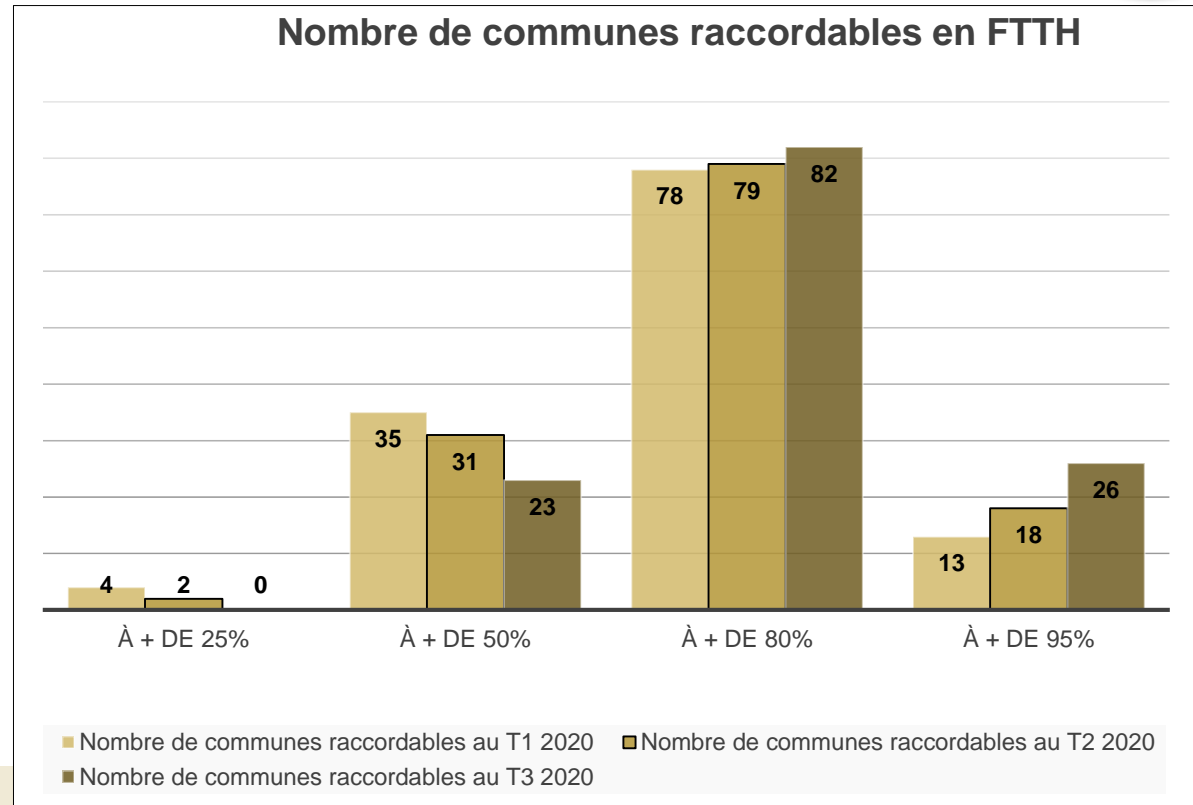
Dugny +77,9%,
soit 3.448 locaux raccordables
supplémentaires

Savigny-sur-Orge +36,9%,
soit 6.547 locaux raccordables
supplémentaires

Montfermeil +19,6%*
soit 1.920 locaux raccordables
supplémentaires

* : par rapport au trimestre précédent

Nombre de communes raccordables en FTTH



A noter : le changement de base de référence pour les données ARCEP a limité le nombre de communes au dessus de 95% de taux de couverture, augmentant par effet rebond le nombre de communes dans la catégorie « entre 80% et 95% ».

Zoom sur :

Les écarts territoriaux

T3
2020

Boucle Nord de Seine
Partie Nord Ouest de la Métropole

Taux de couverture :
91,7%

Variation du trimestre :
+1,7%

Grand-Orly Seine Bièvre
Partie Sud de la Métropole

Taux de couverture :
81,9%

Variation du trimestre :
+ 5,9%



On note ici l'écart de progression dans les taux de couverture, entre un territoire dont le déploiement entre dans une phase de finalisation (Boucle Nord de Seine) et l'autre qui est toujours dans une dynamique de rattrapage (+5,9% au T3 2020 et +6% au T2 2020).

En dehors des dynamiques de construction de nouveaux locaux qui varient entre les territoires, cette tendance devrait continuer jusqu'à l'objectif de 100% de locaux raccordés à l'horizon 2022.

Zonage réglementaire

T3
2020

Zone RIP* : le taux de couverture est à 95,6% au T3 2020 (+1,2%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 27% au T3 2020.

Zone AMII* : le taux de couverture est à 86,8% au T3 2020 (+5,6%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 86,6% (+4%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 91,3% (+6,6%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 73% au T3 2020.

ZTD* : le taux global à 91,1% au T3 2020 (+0,8%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 83% au T3 2020.

